

Retour d'expérience HMUC Fouzon



Le 4 octobre 2022

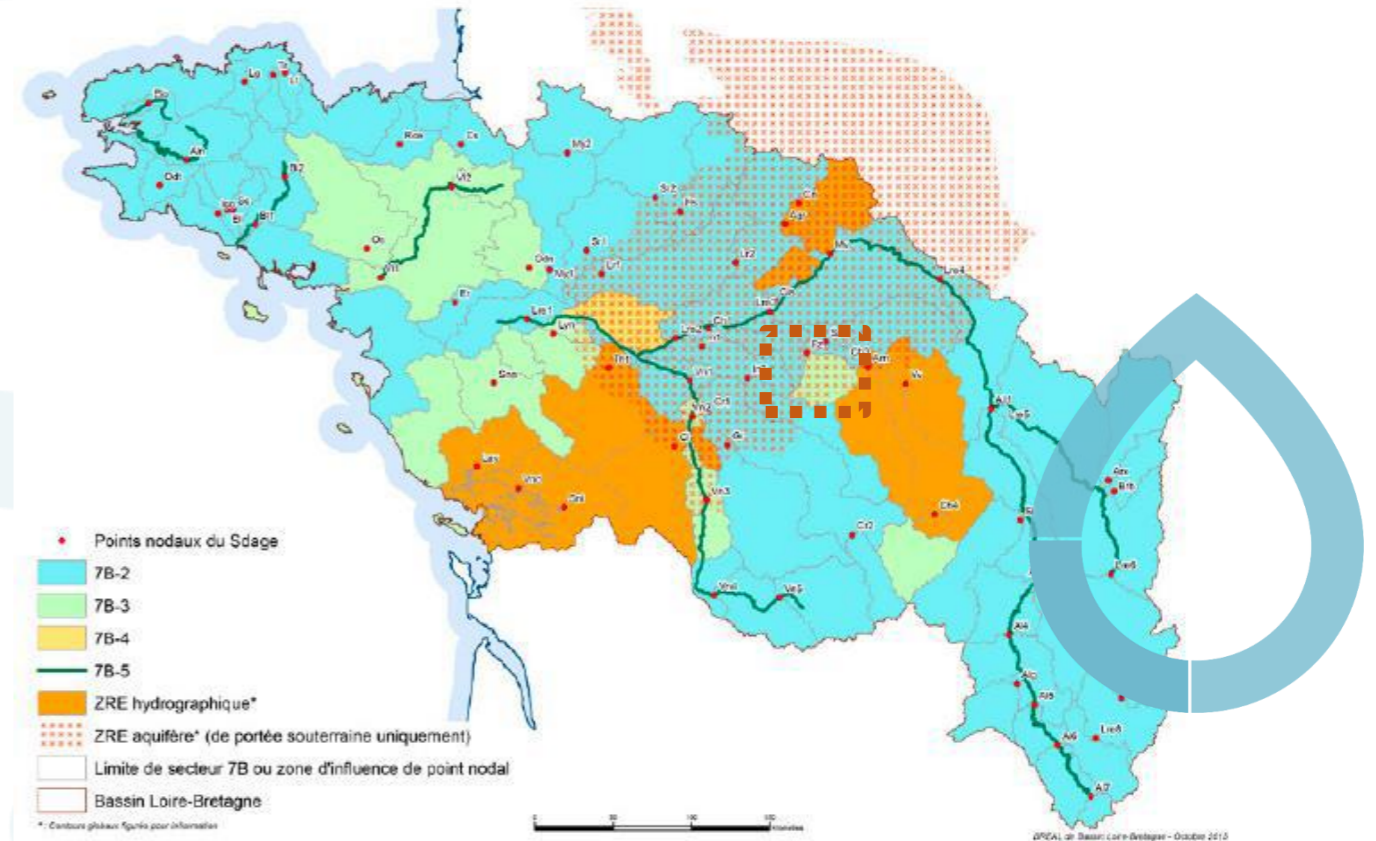
Démarche HMUC

○ HMUC Fouzon

Objectifs de l'étude :

- ❖ Elaborer des **propositions d'actions** pour une gestion équilibrée et durable des ressources en eau dans un **contexte de changement climatique**
- ❖ En fonction des résultats, proposer et permettre un choix explicite de la CLE sur les **adaptations possibles à apporter au SAGE ou SDAGE** :
 - suivi hydrologique
 - conditions estivales de prélèvement (Vpm, VP)
 - valeurs de débit seuil (débit Objectif d'Étiage (DOE) ...)

Carte des bassins et des axes concernés par les dispositions 7B-2, 7B-3, 7B-4 et 7B-5



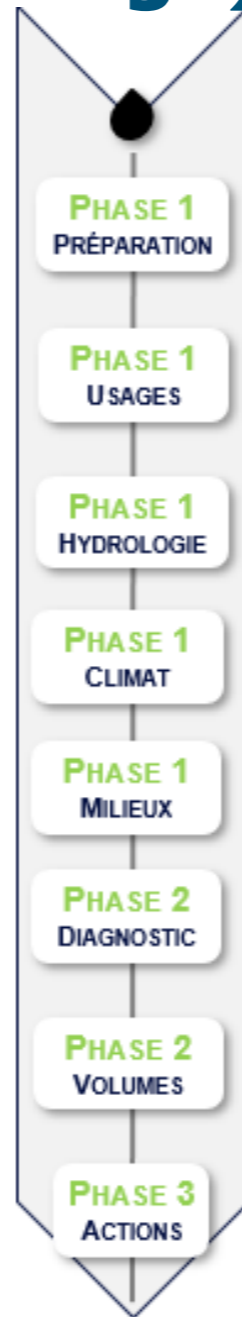
> « Bassins avec un plafonnement, au niveau actuel, des prélèvements à l'étiage pour prévenir l'apparition d'un déficit quantitatif »

○ HMUC Fouzon (le phasage)

Etat des lieux

L'analyse

La stratégie



PHASAGE DE L'ÉTUDE

Découpage en unités de gestion

Bilan prélèvements/rejets

Quantification du potentiel naturel du BV

Projections 2030 / 2050

Détermination Débits biologiques

Croisement des volets HMUC

Détermination et répartition de volumes prélevables

Plan d'actions et d'adaptations du SDAGE

- ❖ 1^{ère} évaluation de l'état quantitatif des masses d'eau
- ❖ Reconnaissances de terrain
- ❖ Sectorisation en unités de gestion (UG) pertinentes

- ❖ Prélèvements AEP, agriculture, industries, plans d'eau
- ❖ Rejets anthropiques: fuites / assainissement / industries
- ❖ Chroniques volumes annuels / mensuels par UG

- ❖ Caractérisation hydrologique / hydrogéologique bassin
- ❖ Modélisation pluie-débit
- ❖ Chroniques débits / piézo désinfluencés des usages

- ❖ Perspectives d'évolution 2030 / 2050
- ❖ Projection des déséquilibres à 2050

- ❖ Protocole ESTIMHAB => Débits biologiques
- ❖ Propositions débits et niveaux de référence
- ❖ Ajustements en fonction du territoire

- ❖ Analyse spatiale des enjeux
- ❖ Classification des UG selon état quantitatif

- ❖ Htes-eaux: $Q_{moy_nat} < Vp < 1.2 \times Q_{moy_nat}$ (SDAGE LB)
- ❖ Basses-eaux: $Vp < DMB$ / Inter: $Vp = 0$
- ❖ $Vp - V$ réels => secteurs bénéficiaires/déficitaires
- ❖ Répartition par type de ressource et par usage

- ❖ Mesures générales applicables BV => pistes d'actions
- ❖ Mesures spécifiques secteurs en déséquilibre => fiches

○ HMUC Fouzon (Phase 1 et point de vigilance)

- Analyse des débits influencés et désinfluencés (volet Hydrologie)
 - Qualité de la donnée utilisée
 - Relation nappe/rivière
 - Difficultés de compréhension de la modélisation par les membres du COTECH
- Analyse du contexte environnemental et des débits biologiques identifiés (volet Milieux)
 - Choix des stations pour la définition des débits biologiques
 - Choix de la méthode de nombreuses fois discutée
- Analyse des usages et de leurs effets (volet Usages)
 - Acquisition de la donnée parfois difficile
 - La sur-évaporation des plans d'eau
- Analyse de l'évolution future (volet Climat)
 - RAS

*Point névralgique :
L'incertitude de la données*

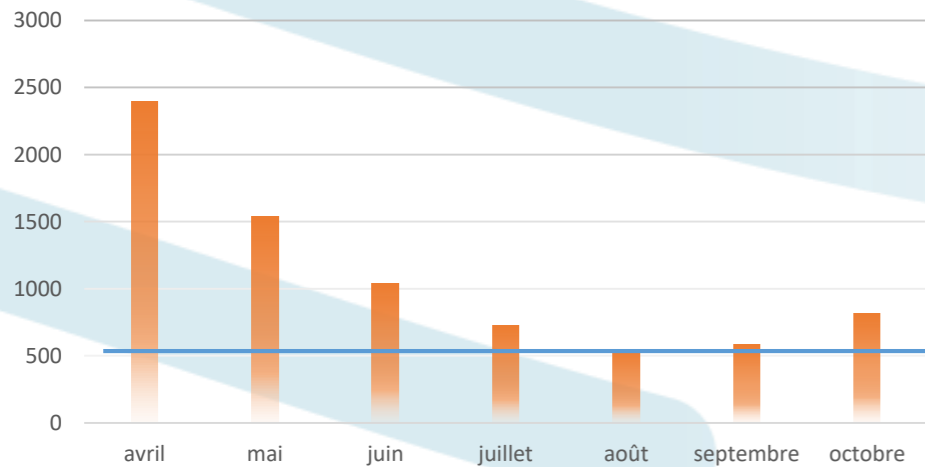
○ HMUC Fouzon (Phase 2 et point de vigilance)

Définition du Débit d'Objectif d'Etiage mensuel

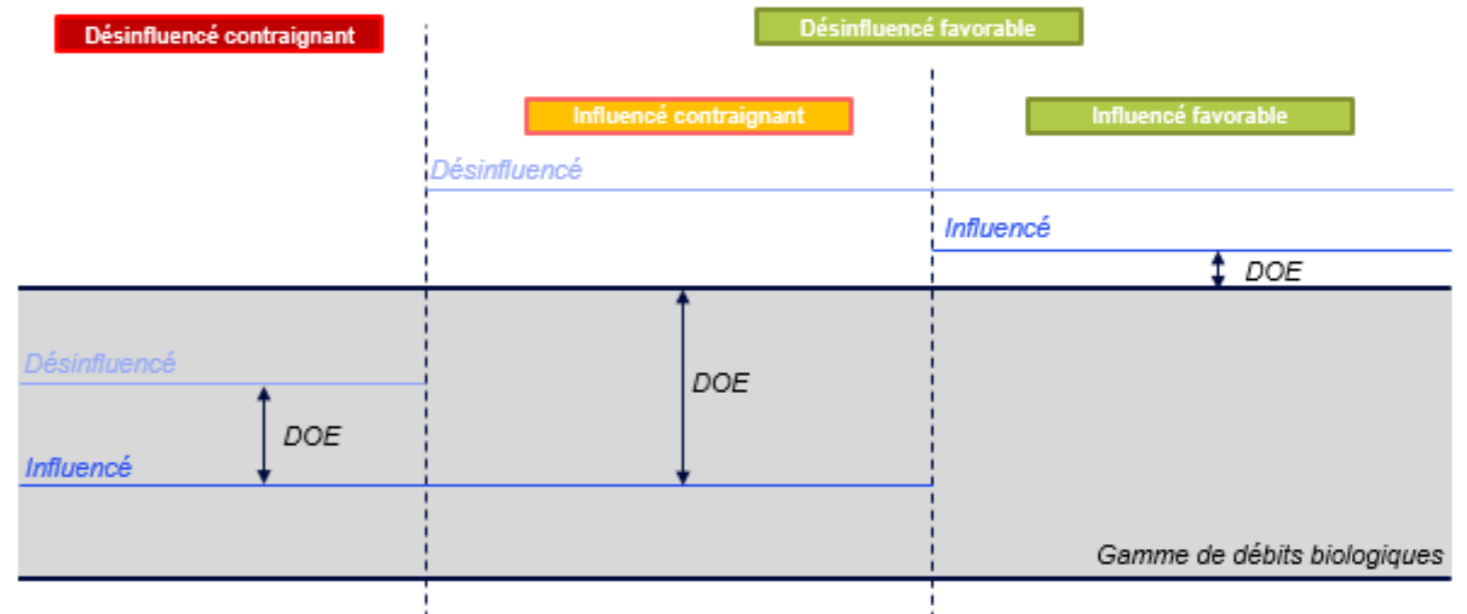
Arbitrage réalisé par le COTECH

Exemple pour l'unité de gestion avec une donnée inscrit dans le SDAGE :

FOUZON AVAL



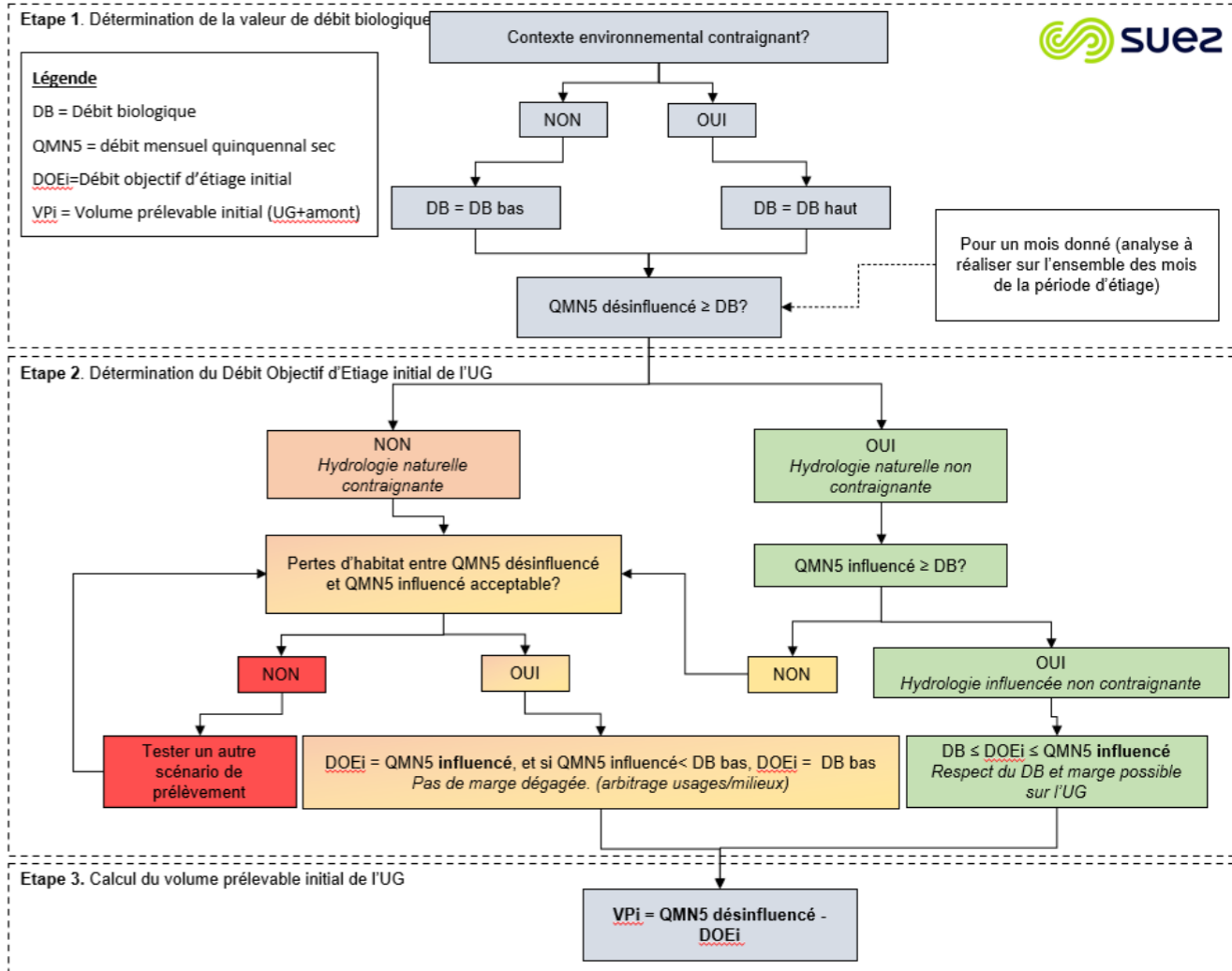
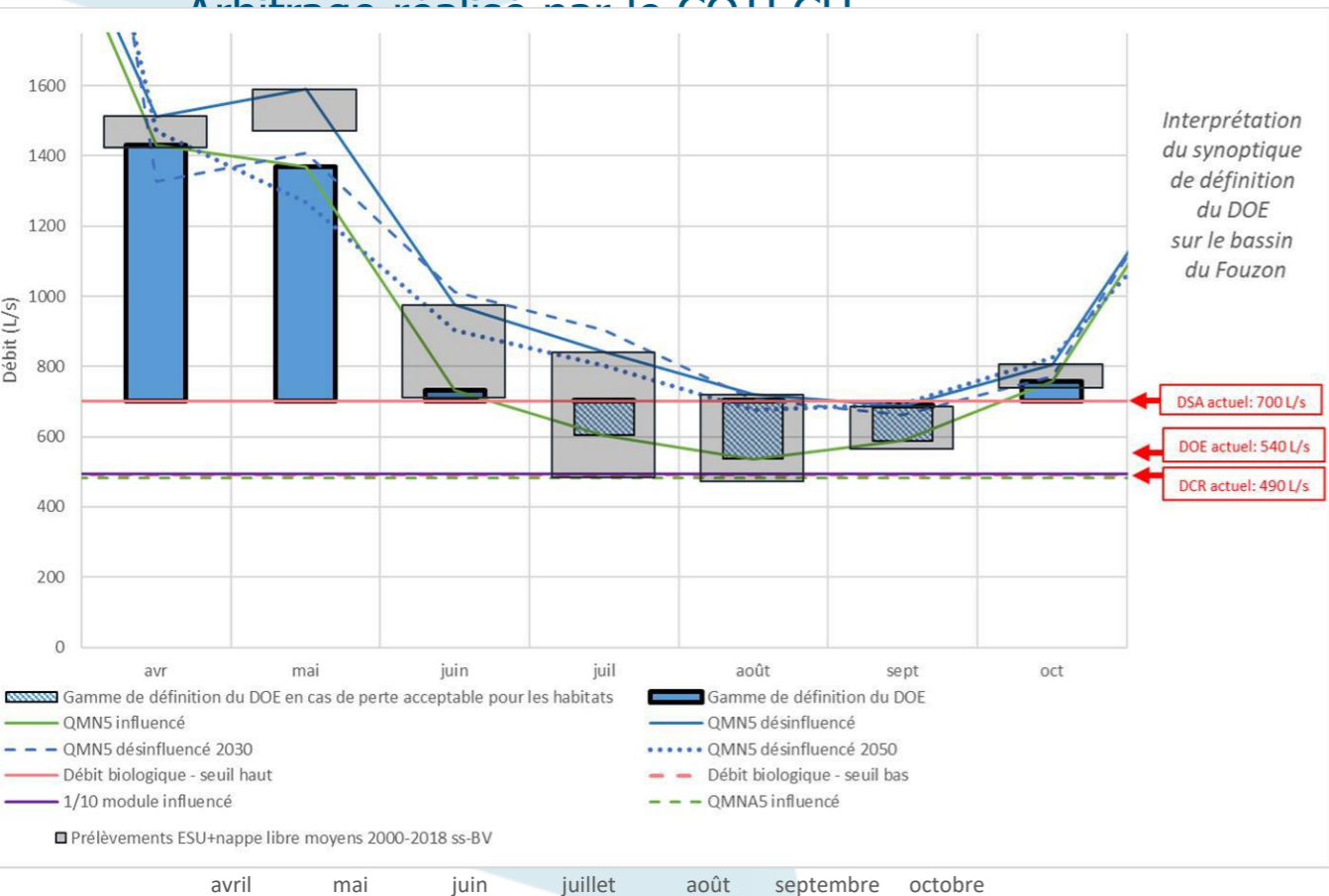
DOE à Meusnes (SDAGE) = 540 L/s



○ HMUC Fouzon (Phase 2 et point de vigilance)

Définition du Débit d'Objectif d'Etiage mensuel

Arbitrage réalisé par le COTECU



(SDAGE) = 540 L/s

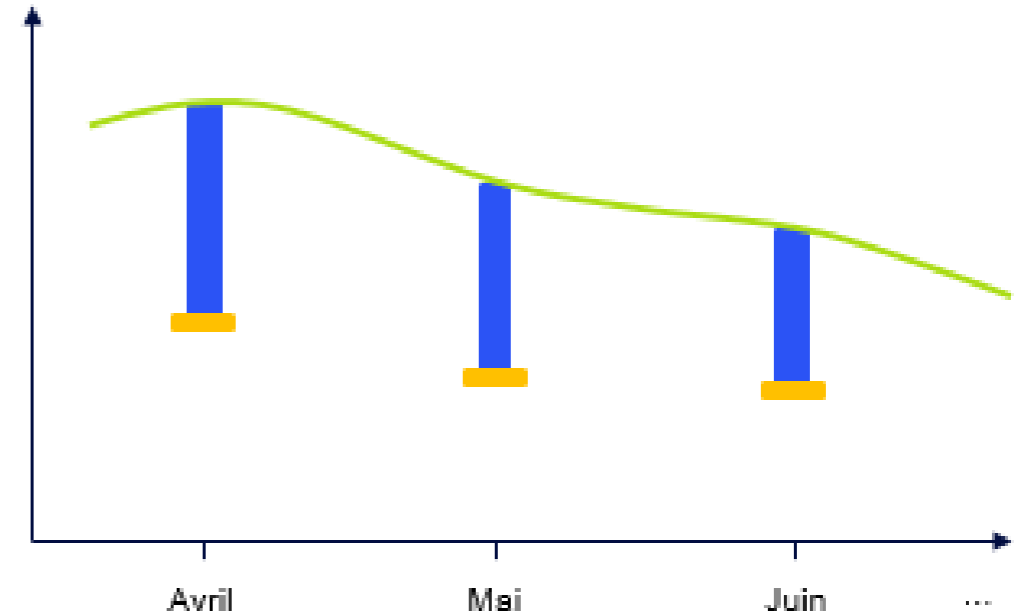
○ HMUC Fouzon (Phase 2 et point de vigilance)

Définition des volume potentiellement mobilisables

$$VP = \text{Débit naturel d'étiage} - DOE$$

Désinfluencé des usages anthropiques

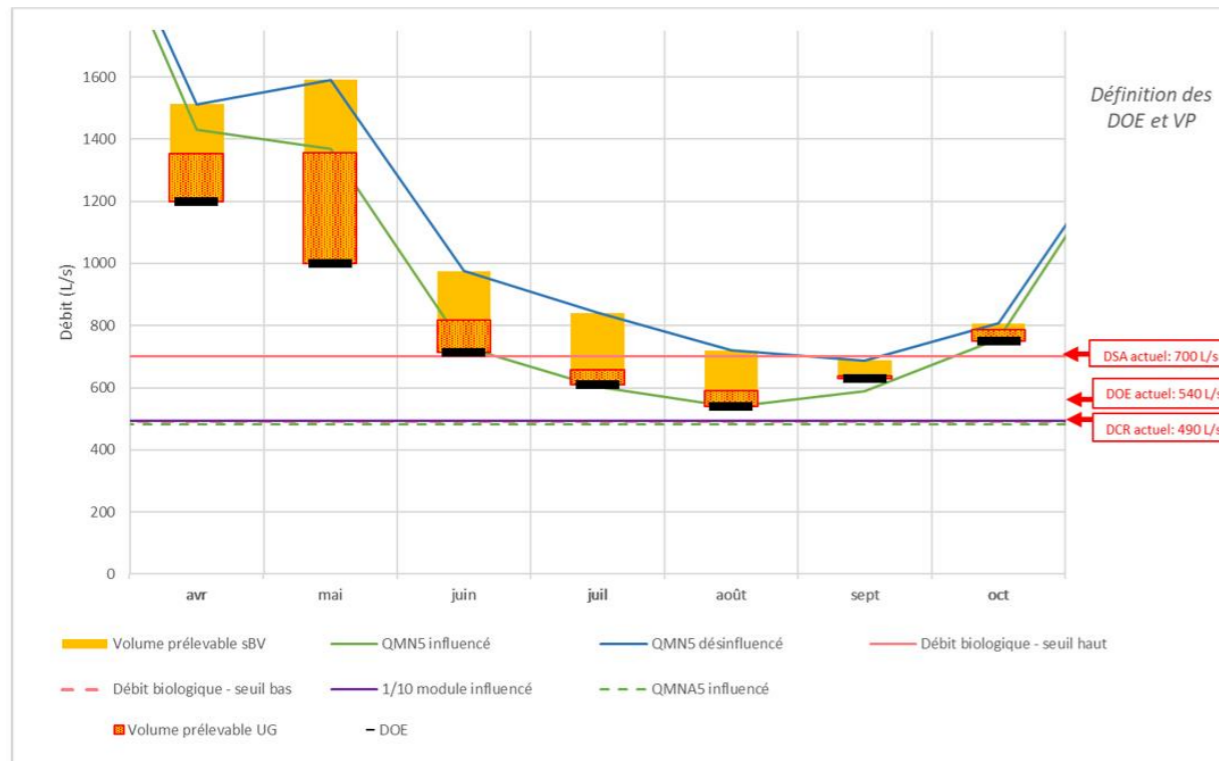
>> VP calculé pour chaque mois de la période de basses eaux (avril – octobre)



Fouzon aval		Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre
BV complet	Volumes prélevables (m3/mois)	811 296	1 580 256	673 920	618 710	482 112	150 336	149 990
	Volumes moyens prélevés (m3/mois)	240 946	318 960	704 862	951 594	658 927	321 931	178 873
	Différence relative (% volume prélevé moyen)	237%	395%	-4%	-35%	-27%	-53%	-16%

○ HMUC Fouzon (Phase 3)

- Définir une résolution spatiale et temporelle



- Forte variation de la situation au cours de la période de basses eaux
- Difficultés opérationnelles accompagnant une gestion mensuelle
 - Proposition d'une gestion par saison (sous-période) : avril – mai & juin – octobre
 - Somme des VP sur ces sous-périodes

○ HMUC Fouzon (Phase 3)

• Réflexion sur la gestion de crise

- Restriction +
- DSA (PSA) / DAR / DCR (PCR)



Analyse du dispositif en place (nbr de jour de franchissement)

Arrêtés-cadre sécheresse (36, 18, 41, 37) et version précédente

Pas de méthode universelle pour la définition de ces débits ...

SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027 et version précédente

Etat de l'art des méthodes existantes (DREAL PDL 2015/ ACTeon Bassin Adour-Garonne)

○ HMUC Fouzon (Phase 3)

• Propositions d'actions

« Actions réglementaires »



« Sobriété et économie d'eau »

« Améliorer la connaissance »



Source : ADIL 28-45

« Aménagement intégré du territoire »



« Optimiser les flux »

